

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 02632

Numéro SIREN : 821 885 837

Nom ou dénomination : MOJO

Ce dépôt a été enregistré le 22/03/2022 sous le numéro de dépôt 8806

2022 S 008806

COMPTES ANNUELS

Pour la Société ^{formée par}
Présidente : ^{Béatrice} ^{Staut, Présidente}
Certifié conforme


SAS MOJO

22 rue Basse

59800 LILLE

Exercice clos le : 30 juin 2020

APE : 7022Z

SIRET : 82188583700012

www.slgexpertise.fr - accueil@slgexpertise.fr

SLG EXPERTISE : 10 Rue Pergolèse 75116 PARIS - Tél 01 42 25 53 64

SLG EXPERTISE LILLE : 867 Avenue de la République 59700 MARCQ-EN-BAROEUL - Tél 03 28 36 28 60 - Fax 03 20 86 45 95
SAS au capital de 75 000€ - RCS Paris 320 853 518 6920Z - Tableau de l'Ordre de la Région Parisienne et du Nord Pas de Calais - Membre de la Compagnie de Paris et de Douai

02/01

SOMMAIRE

COMPTES ANNUELS	3
Bilan - Actif	4
Bilan - Passif	5
Compte de résultat synthétique	6
Compte de résultat synthétique	7
ANNEXE LEGALE	9
Règles et méthodes comptables	9
Etat des immobilisations	11
Etat des amortissements	12
Provisions inscrites au bilan	13
Actif circulant - Créances	14
Comptes régularisation Actif	15
Composition du capital social	16
Tb var. capitaux propres	17
Etat des échéances des dettes	18
Cptes de régularisation Passif	19

COMPTES ANNUELS



BILAN - ACTIF

ACTIF		Valeurs au 30/06/20	% de l'actif	Valeurs au 30/06/19	% de l'actif
		Val. Brutes	Amort. & dépr	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé					
ACTIF IMMOBILISÉ					
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de développement					
Concessions, brevets et droits similaires					
Fonds commercial (1)					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles				1	
Terrains					
Constructions					
Installations tech., matériel & outillages					
Autres immobilisations corporelles	12 198	4 351	7 847		5 336
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations financières (2)					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	12 198	4 351	7 847	1	5 336
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours					
Matières premières et autres appro					
En-cours de production (biens et services)					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes	1 149		1 149		7 356
Créances				49	
Créances Clients et Cptes rattachés (3)	525 187	50 907	474 280		377 100
Autres créances (3)	85 512		85 512		120 961
Fournisseurs débiteurs	6 621		6 621		3 058
Capital souscrit - appelé non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Actions propres					
Autres titres					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	515 470		515 470	45	146 895
Charges constatées d'avance (3)	55 709		55 709	5	295
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 189 649	50 907	1 138 742	99	655 665
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Primes de remboursement des emprunts					
Écarts de conversion actif					
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	1 201 847	55 258	1 146 588	100	661 002

(1) Dont droit au bâti
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN - PASSIF

PASSIF

	Valeurs au 30/06/20	% du passif	Valeurs au 30/06/19	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 1 000)	1 000		1 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale	100	4	100	4
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	46 178		26 123	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	118 841	10	20 055	3
SITUATION NETTE	166 120	14	47 278	7
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	166 120	14	47 278	7
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	367 798	32	96 469	15
Emprunts et dettes financières diverses (3)	2 495		1 200	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	316 731	28	302 103	46
Dettes fiscales et sociales	234 805	20	173 528	26
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes	38 640	3	40 423	6
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	20 000	2		
TOTAL DETTES	980 469	86	613 724	93
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	1 146 588	100	661 002	100

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

337 599

642 870

87 520

526 204

ANNEXE LEGALE



ANNEXE LEGALE

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2020 dont le total est de 1 146 588,29 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 118 841,46 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2019 au 30/06/2020.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/06/2020 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015, N° 2016-07 du 4 novembre 2016, N° 2017-01 du 5 mai 2017, N° 2017-03 du 3 novembre 2017 et N° 2018-07 du 10 décembre 2018.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- | | |
|--------------------------------|-------|
| - Matériels de bureau et info. | 3 ans |
|--------------------------------|-------|

ANNEXE LEGALE

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

COVID-19

L'entreprise constate que la crise sanitaire (Covid-19) a des impacts significatifs sur son activité.

L'entreprise a ainsi constaté un ralentissement dans la progression de son chiffre d'affaires à la suite des différentes mesures prises par le gouvernement afin d'endiguer la propagation du virus COVID-19, particulièrement celle de confinement de la population à compter du 17 mars 2020.

A la date de l'arrêté des comptes, l'entreprise estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause compte tenu du plan de continuation de l'activité mise en place et du fait notamment de l'utilisation des mesures suivantes :

- Recours à l'activité partielle pour tout le personnel ;
- Obtention d'un prêt garanti par l'état pour un montant de 280 000 euros auprès d'un partenaire bancaire avec l'appui de BPI France.

ANNEXE LEGALE

INCLURE	CADRE A	IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
	Frais d'établissement et de développement			TOTAL	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL	
corporelles	Terrains				
	Sur sol propre				
	Constructions	Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencs & aménagts construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
		Inst. générales, agencs & aménagts divers			
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			
		Matériel de bureau & mobilier informatique	6 889,89		5 307,79
		Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes			TOTAL	6 889,89
					5 307,79
financières	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
				TOTAL	
				TOTAL GENERAL	6 889,89
					5 307,79
INCLURE	CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal/Valeur d'origine
	Frais d'établissement & develop.				
	Autres postes d'immob. incorporelles				
corporelles	Terrains				
	Sur sol propre				
	Constructions	Sur sol d'autrui			
		Inst. gal. agen. amé. cons			
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				
		Inst. gal. agen. amé. divers			
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			
		Mat. bureau, inform., mobilier			
		Emb. récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
				TOTAL	12 197,68
financières	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immob. financières				
				TOTAL	12 197,68
				TOTAL GENERAL	12 197,68

ANNEXE LEGALE

CADRE A
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

	IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
	TOTAL				
Terrains					
	Sur sol propre				
Constructions	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
	Inst. générales agencem. amén.				
Autres immobs corporelles	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatiq., mob.	1 553,53	2 797,55		4 351,08
	Emballages récupérables divers				
	TOTAL	1 553,53	2 797,55		4 351,08
	TOTAL GENERAL	1 553,53	2 797,55		4 351,08

CADRE B
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS		REPRISES	
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel
Frais d'établissement						
Fonds commercial						
Autres immobs incorporelles						
	TOTAL					
Terrains						
	Sur sol propre					
Constr. corp.	Sur sol autrui					
	Inst. agenc. et amén.					
Inst. techn. mat. et outillage						
	Inst. gales, ag. am div					
	Matériel transport					
	Mat. bureau mobilier inf.					
	Emballages réc. divers					
	TOTAL					

Frais d'acquisition de titres de participations

TOTAL GÉNÉRAL

Total général non ventilé

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

ANNEXE LEGALE

TABLEAU DES PROVISIONS

	Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées					
	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
	TOTAL				
Provisions pour risques et charges					
	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges				
	TOTAL				
Provisions pour dépréciation					
	- incorporelles				
	- corporelles				
Sur immobilisations	- Titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
	- autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours				
	Sur comptes clients	30 200,19	20 707,00		50 907,19
	Autres provisions pour dépréciation				
	TOTAL	30 200,19	20 707,00		50 907,19
	TOTAL GÉNÉRAL	30 200,19	20 707,00		50 907,19
	Dont provisions pour pertes à terminaison				
			- d'exploitation	20 707,00	
	Dont dotations & reprises		- financières		
			- exceptionnelles		

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

ANNEXE LEGALE

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ACTIF
IMMobilisé

 ACTIF CIRCONST.

 Renvois

	ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux	61 088,63	61 088,63	
	Autres créances clients	464 098,66	464 098,66	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres coll. publiques	Taxe sur la valeur ajoutée	74 492,33	74 492,33
		Autres impôts, taxes & versements assimilés		
		Divers		
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	17 641,32	17 641,32	
	Charges constatées d'avance	55 709,33	55 709,33	
	TOTAUX	673 030,27	673 030,27	

- (1) Montant - Créances représentatives de titres prêtés
 - Prêts accordés en cours d'exercice
 - Remboursements obtenus en cours d'exercice
- (2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)



ANNEXE LEGALE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation		55 709,33
Financières		
Exceptionnelles		
	TOTAL	55 709,33

PRODUITS À RECEVOIR

	PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		68 442,72
Autres créances		
Disponibilités		
	TOTAL	68 442,72

ANNEXE LEGALE

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	SOLDE INITIAL	AUGMENTATION	DIMINUTION	SOLDE FINAL
Capital social	1 000,00			1 000,00
Primes liées au capital social				
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	100,00			100,00
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	26 123,40	20 054,66		46 178,06
Écart d'équivalence				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	20 054,66	118 841,46	20 054,66	118 841,46
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL	47 278,06	138 896,12	20 054,66	166 119,52

ANNEXE LEGALE

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

En l'absence de visibilité, à la date d'arrêté des comptes, sur les modalités de remboursement du Prêt Garanti par l'Etat obtenu pour un montant de 280 000 euros, il est précisé que celui-ci a été classé intégralement dans la catégorie " A plus d'1 an & 5 ans au plus " dans l'état des dettes repris ci-dessous.

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	367 798,34	30 199,77	337 598,57	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	316 730,65	316 730,65		
Personnel & comptes rattachés	28 293,51	28 293,51		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	45 210,36	45 210,36		
Etat & Impôts sur les bénéfices	22 371,00	22 371,00		
autres Taxe sur la valeur ajoutée collectiv. Obligations cautionnées publiques Autres impôts, tax & assimilés	133 820,17	133 820,17		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés	5 109,55	5 109,55		
Groupe & associés (2)	2 495,19	2 495,19		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	38 640,00	38 640,00		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	20 000,00	20 000,00		
TOTAUX	980 468,77	642 870,20	337 598,57	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice Emprunts remboursés en cours d'exer.	309 000,00			
(2) Montant divers emprunts, dett/associés	37 671,12			

renvois

- (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
- Emprunts remboursés en cours d'exer.
- (2) Montant divers emprunts, dett/associés

ANNEXE LEGALE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

	PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation		20 000,00
Financiers		
Exceptionnels		
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		20 000,00

CHARGES À PAYER

	CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		93 235,43
Dettes fiscales et sociales		38 417,95
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		31 500,00
TOTAL DES CHARGES À PAYER		163 153,38

MOJO

Société par Actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 22 rue Basse
59800 LILLE (Nord)
821 885 837 RCS LILLE METROPOLE

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE **EN DATE DU 15 NOVEMBRE 2020**

L'an deux mille vingt,
Le quinze novembre, à dix heures,
les associés de la société se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle au siège social, sur convocation faite par le président.

Sont présents :

- CONNECTY CUT, détenteur de la pleine propriété de	600 actions,
- AVEWEB, détenteur de la pleine propriété de	400 actions,
soit un total de	1000 actions
sur les mille (1000) actions composant le capital social.	

Monsieur Bertrand MAUX préside la séance en sa qualité de Président de la société CONNECTY CUT, elle-même présidente de la S.A.S. MOJO.

Il constate que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise de plus de la moitié des actions.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- le rapport spécial du Président sur les conventions relevant de l'article L 227-10 et suivants du Code de commerce,
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 30 juin 2020,
- le texte des résolutions proposées au vote de l'assemblée.

Puis le Président déclare que les textes des projets de résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Puis le président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Approbation des comptes et affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2020,
- Quitus aux dirigeants,
- Examen du rapport spécial du président sur les conventions visées à l'article L.227-10 du code de commerce,
- Pouvoirs pour formalités,
- Questions diverses.

Personne ne demandant la parole, il met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RESOLUTION

L'assemblée générale approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2020 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

En conséquence, elle donne aux dirigeants, Monsieur Bertrand MAUX, Président, et Monsieur Jocelyn CONFRERE, Directeur Général, quitus entier et sans réserve de l'exécution de leurs mandats pour l'édit exercice.

Conformément aux articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, l'assemblée générale approuve en outre le montant des dépenses exclues des charges déductibles de l'assiette de l'impôt sur les sociétés en vertu de l'article 39, 4 du Code général des impôts qui s'élèvent à 6.115 euros :

- Loyers des véhicules de tourisme : 5.217 euros
- Taxe sur les véhicules des sociétés : 898 euros

ainsi que l'impôt correspondant ressortant à 1.712 euros.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2020, s'élevant à 118 841,46 euros, de la manière suivante :

- | | |
|-----------------------------|--------------|
| - Un résultat de | 118 841,46 € |
| - Une somme de | 118 841,46 € |
| au compte "Autres réserves" | |

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes au titre des trois précédents exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président, sur les conventions relevant de l'article L 227-10 et suivants du Code de commerce, se prononce sur les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés votants, la société AVEWEB s'étant abstenu pour l'approbation de cette résolution et ses parts n'ayant pas été prises en compte pour le calcul de la majorité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

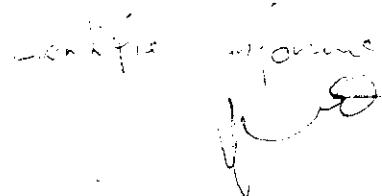
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés.

S.A.R.L. AVEWEB

Dûment représentée par Monsieur Jocelyn CONFRERE en sa qualité de Gérant
(Signature, précédée de la mention « Certifié Conforme »)



S.A.S. CONNECTY CUT

Dûment représentée par Monsieur Bertrand MAUX en sa qualité de Président
(Signature, précédée de la mention « Certifié Conforme »)

